

Le Récolteur

S'unir
pour s'aider!

Bulletin d'information du Groupe multiconseil agricole Saguenay-Lac-Saint-Jean

Volume 12 • Numéro 3 • Avril 2025



Jeunes et stabilité à l'emploi :
est-ce toujours possible ?

Page 8

Agroforesterie et résilience
climatique

Page 14

L'agriculture en littoral,
qu'est-ce que c'est ?

Page 18

Sommaire

- 4 **MOT DU DIRECTEUR**
- 8 **MOT DU CA**
Jeunes et stabilité à l'emploi : est-ce toujours possible ?
- 9 **CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- 10 **ADMINISTRATIF - GÉNÉRAL**
Départ du GMA
- 11 Journée Champêtre
- 12 Recourir à des travailleurs étrangers temporaires (TET)
- 14 **AGRO**
Agroforesterie et résilience climatique :
Un atout pour l'agriculture du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 18 L'agriculture en littoral, qu'est-ce que c'est ?
Quels changements pour ma ferme ?
- 20 Démystifier les traitements de semences et les vers fil-de-fer
- 21 **STATISTIQUES**

L'équipe du Récolteur



Alexandra Gagnon
Agronome

alexandra.gagnon@gmasaglac.com



Marc Coulombe
Directeur adjoint

marc.coulombe@gmasaglac.com



Émy McRea
Agronome

emy.mcrea@gmasaglac.com

MERCI à nos
généreux partenaires!!



Votre équipe agricole et agroalimentaire
À chaque étape de vie de votre entreprise

Une solide équipe composée de professionnels en financement agricole est disponible afin d'élaborer pour vous des stratégies novatrices pouvant répondre à vos besoins d'affaires.

Notre expertise est grande, ce qui nous permet d'avoir une vision globale de la situation et de vous aider à prendre de bonnes décisions!

Un accès privilégié à tous nos produits et services et à ceux de nos partenaires Desjardins

- Comptes et trésorerie
- Financement et cartes de crédit
- Transfert de ferme et aide à la relève
- Services internationaux
- Gestion de la paie et des ressources humaines
- Investissement et placements
- Assurance vie et santé, assurance de dommages et assurance crédit
- Assurance collective et épargne-retraite
- Services Fiduciaires

Une équipe dédiée à la réalisation de vos ambitions



Maryse ÉMOND, B.A.A.
Directrice Développement des affaires
Marché agricole
maryse.y.emond@desjardins.com



Catherine CÔTÉ, agronome
Directrice de comptes agricole
catherine.cote@desjardins.com



Frédéric CÔTÉ, agronome
Directeur de comptes agricole
frederic.fcote@desjardins.com



Jérémie BLACKBURN, agronome
Directeur de comptes agricole
jeremie.blackburn@desjardins.com



Gino CHAYER, B.A.A., M. Sc.
Directeur de comptes agricole
gino.chayer@desjardins.com



Jean-Philippe TREMBLAY
Directeur de comptes agricole
jean-philippe.tremblay@desjardins.com



Diane MALTAIS
Directrice de comptes agricole
diane.maltais@desjardins.com

**Les centres Desjardins Entreprises du Saguenay,
Lac-Saint-Jean, Charlevoix et Côte-Nord**
1 888 Affaire (1 888 233-2473) | desjardins.com



SERVICES CONSEILS
Harvey Larouche s.a.



541, rue Saint-Alphonse, bureau 100
Saint-Bruno (QC) G0W 2L0
Tél. : 418 343-3553
Télééc. 418 343-3067

Michel Larouche, CPA auditeur, CIRP
mlarouche@sconseils.ca

Andréane Chrétien-Lessard, CPA auditrice
aclessard@sconseils.ca

ME LINDA BEAULAC
Notaire

NOTAIRE | MÉDIATRICE

lbeaulac@notarius.net T 418 669-1936
2344, avenue du Pont sud, Alma, QC G8B 5V2 F 418 669-0671

Votre prime d'assurance
est-elle dans le champ?

Pas chez nous, il est temps de **récolter vos rabais!**





Mot du directeur général

Denis Larouche
Directeur général et agronome

Les assises annuelles de VIA se tenaient à Québec les 12 et 13 mars derniers. Une bonne délégation du GMA a participé à ces journées de formation, de réflexion, d'échanges, permettant ainsi de prendre le pouls de notre regroupement provincial. Évidemment, je ne peux pas vous résumer toutes les conférences, mais celle sur **les performances et bien-être dans le nouveau monde du travail** par Me Alexandre Rousseau, vous apportera peut-être un éclairage sur des trucs et astuces pour atteindre ces deux cibles.

1. Éviter la collaboration excessive

À force de vouloir partager et informer, est-ce que c'est toujours productif et même souhaitable ? Voici quelques idées de stratégies pour prévenir :

- Définir clairement les forces des membres de l'équipe et optimiser la collaboration en fonction des intérêts et de l'expertise de chacun;
- Encourager les employés à dire non lorsqu'il le faut (manque d'intérêt ou ne sent pas l'intérêt)
- Favoriser une plus grande discipline en matière d'invitations aux réunions (définir les objectifs, les fréquences et le choix des personnes convoquées)
- Imposer des normes de communication par courriel (utilisation abusive des Cc. et répondre à tous)
- Identifier des périodes fixes pour les réunions et une durée limitée
- Échanger avec votre équipe sur les risques de la collaboration excessive

2. Apprendre à gérer son attention (temps, énergie et stress)

- Attention aux méfaits du multitâche. Souvent, à vouloir faire plein de choses, rien n'avance et à la fin de la journée vous aurez l'impression de n'avoir rien fait.
- Identifier vos moments de flow ! Le flow est un concept qui se caractérise par un état de plénitude optimal atteint pendant la pratique d'une activité. Un moment où l'on s'oublie, car totalement impliqué dans ce que l'on fait. Votre attention est totale, sensation de contrôle chassant tout état de stress et d'anxiété.
- Imposez-vous des pauses et particulièrement dans les journées très chargées.



3. Lutter contre l'érosion des réseaux

- Le travail à distance affecte négativement le maintien et la croissance des réseaux. Pour vos entreprises, les consultations de vos intervenants par Teams ou Zoom sont possiblement efficaces et moins coûteuses. Mais prendre le temps de discuter, de visiter vos installations et même d'échanger avec d'autres membres de l'entreprise (employé, conjoint, relève, etc.) lors d'une visite apportera possiblement beaucoup plus de retombés qu'une simple consultation...
- Favoriser des rencontres en personne plutôt qu'un SMS ou un courriel ou encore un Teams. Oui, l'utilisation de ce type de technologie a amélioré l'efficacité du travail, mais l'abus crée un isolement et un travail en silo limitant ainsi la co-créativité souvent plus fertile.

4. Combattre l'épidémie de solitude

- Reconnaissez l'existence d'un (possible) problème de solitude au sein de votre équipe ou de votre entourage.
- Mettez sur des conversations et échanges profonds plutôt que sur une causerie de porte
- Soyez bienveillant au sein de votre milieu en vous tournant vers les autres.

La présentation de Me Rousseau m'a permis de passer un bon moment et cette petite synthèse, je l'espère, vous aura permis de prendre un petit temps d'arrêt afin de réfléchir sur des trucs simples à essayer afin de rechercher la performance et le bien-être au travail.

Anniversaires professionnels

Lors de l'AGA de VIA, l'anniversaire professionnel de quatre membres de notre équipe a été souligné.

M. Alexandre Laroche, 5 ans à titre de candidat à la profession d'ingénieur. Alexandre est maintenant à 100 % sur son entreprise laitière. Il demeure encore disponible pour nous aider surtout dans le dossier de la compaction et de la gestion de la pression des pneus. Son expertise terrain apporte à l'équipe une valeur ajoutée.

Mme Sylvie Larouche, 15 ans à titre d'ajointe à la direction. Sylvie est une personne discrète et efficace. Elle accueille la clientèle à Alma et elle est la première répondante au téléphone. Dotée d'une grande capacité à gérer plein de tâches variées et à être constamment dérangée par plein d'imprévus, elle conserve sa bonne humeur. Hé oui ! C'est aussi elle qui vous appelle lorsque votre compte est dû... Merci pour ta fidélité et ton intégrité. Ta présence est rassurante et indispensable à une organisation comme la nôtre !

Mme Martine Bergeron, 25 ans à titre d'agronome en agroenvironnement. Agronome de passion et les relations de cœur, Martine ne vous laissera jamais tomber ! Sa soif de communication et son savoir agroenvironnemental important lui procurent une capacité d'analyse et de recommandation hors du commun. Prendre soin de ses membres et de ses collègues est une motivation profonde et une règle de vie. Merci Martine ! Le GMA, tes collègues et tes clients profiteront de tes compétences jusqu'à ta retraite !

Je souhaite aussi remercier Audrey Bouchard, Gervais Girard, Christian Taillon et Élisabeth Vachon pour leurs témoignages dans une belle vidéo présentée lors de cet événement.

Mme Anne St-Onge, 25 ans à titre d'agronome en gestion. Anne possède un talent exceptionnel pour le don de soi qui lui procure une excellente capacité d'écoute et d'empathie faisant d'elle une conseillère d'exception. Chanceux sont ceux qui peuvent profiter de son expérience et de ses talents d'analyse. Si vous voulez la vérité, Anne vous donnera l'heure juste et elle saura vous soutenir dans vos réflexions. De plus, son talent d'enseignante est un atout, car elle sait comment vulgariser ses connaissances et ses recommandations.

Je souhaite également remercier Frédéric Pedneault, Régis Savard et Josée Vézina, Jimmy Harvey pour leurs témoignages dans une belle vidéo présentée lors de cet événement.

Félicitations à Guillaume Barrette, producteur récipiendaire du Prix Rivet 2025 ! Depuis 2003, Guillaume fait rayonner l'agriculture au nord du Lac-Saint-Jean ! Passionné et engagé, il a su structurer sa ferme avec brio tout en jouant un rôle clé dans plusieurs organisations agricoles comme président, administrateur, instigateur... Son leadership et sa vision ont marqué l'histoire du GCA Piékouagan, du GMA Saguenay-Lac-Saint-Jean et bien d'autres instances. Toujours à l'écoute, il sait rallier et trouver des solutions ! Bravo Guillaume, pour cet engagement exceptionnel !

Départ du GMA. Le lundi 24 mars dernier, l'agronome en gestion Johnny Lavoie m'annonçait son départ du GMA. Ayant débuté au GMA comme stagiaire et devenu depuis trois ans conseiller en gestion, il a su dès le départ faire sa place grâce à une solide connaissance pratique du milieu agricole. Tout au long de son parcours avec nous, il a fourni une grande volonté à répondre à vos besoins et les commentaires sur son travail ont toujours été très positifs de la part de sa clientèle. Merci pour ton professionnalisme que tu as démontré depuis ton embauche et bonne chance pour l'avenir !

À la suite du départ de Johnny, l'équipe de direction a pris les mesures pour l'embauche d'une nouvelle ressource au volet gestion. De plus, les conseillers du volet gestion ont été sollicités pour se répartir la clientèle de Johnny et chacun des membres concernés sera contacté individuellement.

STAGIAIRE ESTIVAL 2025. M. Alex Martel se joindra à nous dès le mois de mai. Fils de Louis Martel de la ferme du même nom, il est étudiant finissant en agroéconomie de l'Université Laval. Il terminera son baccalauréat à l'automne prochain. Son intérêt à intégrer l'équipe fait déjà partie de nos échanges ! 😊 Mais pour l'été, il nous appuiera dans quelques dossiers de gestion et possiblement dans des projets ou mandats du volet agroenvironnement.

Bon été parmi nous !

Denis





Nicolas Blackburn
Vice-président

Jeunes et stabilité à l'emploi : est-ce toujours possible ?

La diminution de la volonté des employés de faire carrière dans une seule entreprise est une tendance qui s'observe dans de nombreux secteurs, y compris l'agriculture. Ce phénomène, bien que compréhensible dans un monde où les jeunes recherchent flexibilité, diversité des expériences et qualité de vie, pose des défis majeurs à la pérennité des exploitations agricoles. Étant père de jeunes adolescentes, c'est un sujet qui m'inquiète déjà. Comment, dès lors, motiver la jeune relève agricole à rester enracinée dans ce domaine vital ?

Le principal problème réside dans le transfert de connaissances et d'expérience. Traditionnellement, les exploitations agricoles familiales bénéficiaient d'un savoir-faire transmis de génération en génération. Ce patrimoine immatériel, qui va bien au-delà des techniques agricoles, inclut des valeurs, des traditions et une compréhension fine de l'écosystème local. Cependant, si la jeune génération choisit d'abandonner le domaine, ce savoir est irrémédiablement perdu, laissant un vide difficile à combler.

Pour répondre à cette problématique, il est impératif d'agir sur plusieurs fronts. D'abord, il faut rendre l'agriculture plus attrayante pour les jeunes. Cela passe par une revalorisation de l'image du métier d'agriculteur, souvent perçu comme ardu et peu gratifiant. Mettre en lumière les innovations technologiques et la dimension entrepreneuriale de l'agriculture moderne peut susciter un nouvel engouement. Drones, intelligence artificielle, agriculture biologique : ce sont autant d'éléments qui peuvent intriguer et captiver la jeunesse.

Ensuite, il est essentiel de créer des incitatifs concrets pour encourager les jeunes à s'impliquer dans les entreprises familiales; que ce soit de les mettre en action, en les impliquant dans les projets ou encore en leur demandant d'émettre leurs opinions sur une décision, et ce le plus tôt possible. Il ne s'agit pas de seulement leur dire qu'avec l'aide des subventions gouvernementales, un accès facilité au crédit ou des formations spécialisées l'agriculture de demain sera plus facile.

Un autre aspect crucial est le respect de l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. L'agriculture est souvent perçue comme exigeant un investissement total, laissant peu de place aux loisirs et à la famille. En adoptant des pratiques qui favorisent cet équilibre, comme la délégation des tâches, l'automatisation, l'entraide avec les fermes voisines ou la main d'œuvre étrangère, les exploitations agricoles peuvent devenir des environnements plus attractifs.

Enfin, l'aspect émotionnel ne doit pas être sous-estimé. Les jeunes doivent se sentir valorisés et intégrés dans la prise de décision au sein des entreprises familiales. Donner du pouvoir aux jeunes dans la gestion et l'évolution de l'exploitation peut renforcer leur sentiment d'appartenance et leur désir de s'investir sur le long terme.

En conclusion, bien que la diminution de l'engagement à long terme soit une tendance généralisée, il est possible d'inverser cette dynamique dans le secteur agricole. Par des mesures ciblées et une réflexion collective, la jeune relève, apparentée ou non, peut être encouragée à embrasser pleinement ce métier noble et indispensable. La clé réside dans l'adaptabilité et l'innovation, afin de préserver le patrimoine agricole tout en répondant aux aspirations des nouvelles générations et ainsi créer ce fameux sentiment d'appartenance.

Nicolas

Conseil d'administration



Justine Boivin-Côté
Présidente
Comité Ressources humaines

justine@boulangeriemedard.com



Nicolas Blackburn
Vice-président
Comité Ressources humaines

nicolas@fromagerieblackburn.com



Étienne Savard
Administrateur
Comité Vérifications et Finances

e.savard05@outlook.com



Timmy Gauthier
Trésorier
Comité Vérifications et Finances

timgau07@gmail.com



Jade Girard
Secrétaire
Comité Éthique et Gouvernance

jadegirard1026@outlook.com



Johnny Lavoie
Agronome

Départ du GMA

Bonjour à tous !

Il y a trois ans, je me lançais dans une carrière remplie de défis de toutes sortes dans le domaine de l'agriculture que je côtoie depuis mon enfance. Mon équipe et ma clientèle m'ont accueillie à bras ouverts et je leur en serai toujours reconnaissant.

J'ai intégré le volet gestion avec un fort désir d'apprendre et d'apporter le plus que je pouvais au milieu agricole. J'ai eu un immense plaisir à côtoyer et à apprendre aux côtés d'entrepreneurs et de conseillers hyper compétents et passionnés et j'en garderai de très beaux souvenirs.

Ayant un passé très terrain, je ne me sentais pas au meilleur de mes capacités dans mon rôle actuel malgré tous les points positifs que j'y ai trouvés. Ce qui mène à mon départ du GMA à la fin avril.

Au plaisir et bonne continuation à tous !

Johnny

GMA

Groupe multiconseil agricole
Saguenay-Lac-Saint-Jean

JOURNÉE CHAMPÊTRE

29^e édition



9 AOÛT 2025



FERME TOURNEVENT

252, RANG ST-ISIDORE
HÉBERTVILLE

C'est avec un grand plaisir que toute l'équipe du GMA vous invite à son événement annuel, qui se tiendra à la Ferme Tournevent. Un moment idéal pour se réunir, échanger et profiter d'une ambiance chaleureuse et conviviale !

ACTIVITÉS PRÉVUES :

- APÉRO
- ÉPLUCHETTE DE MAÏS
- JEUX GONFLABLES
- POP CORN
- VISITE DE FERME

Recourir à des travailleurs étrangers temporaires (TET)

Les Centres d'Emploi Agricole (CEA) jouent un rôle clé dans la dotation locale, mais également au niveau de la main-d'œuvre étrangère, pour répondre aux besoins du secteur agricole, souvent confronté à des pénuries de travailleurs.

Les services de dotation étrangère (TET) sont une solution efficace pour aider les exploitations agricoles à recruter des travailleurs étrangers, notamment pour des missions saisonnières ou annuelles.

Quelques éléments à prendre en compte

L'embauche de travailleurs étrangers passe par plusieurs étapes administratives, notamment l'**Étude d'Impact sur le Marché du Travail (EIMT)**. Cette procédure, émise par **Service Canada** et le **Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)** et prise en charge par votre équipe du **CEA**, permet de répondre aux attentes gouvernementales en démontrant qu'il n'y a pas de travailleurs locaux disponibles pour un poste proposé.

Les principales étapes de l'EIMT dans le cadre des services de dotation étrangère

1. Inspection du logement où seront hébergés les TET (L'inspection doit être datée d'au plus 8 mois précédant la date de l'envoi de la demande d'EIMT à Service Canada) ;
2. Demande de l'EIMT : L'exploitant agricole soumet une demande d'EIMT justifiant le besoin de travailleurs étrangers et prouvant l'impossibilité de recruter localement ;
3. Soumettre une demande d'EIMT de manière simultanée à Service Canada et au MIFI ;
4. Évaluation de l'EIMT : Les autorités examinent la demande pour s'assurer que l'embauche de travailleurs étrangers ne nuira pas à l'emploi local et respecte les normes du marché du travail.
5. Autorisation et recrutement : Si l'EIMT est approuvée, l'exploitant reçoit l'autorisation d'embaucher des travailleurs étrangers.
6. Faire appel à un organisme de liaison pour le recrutement de TET (L'UPA à un partenariat avec FERME, une agence spécialisée dans le recrutement de TET agricoles).

Si vous souhaitez recourir à de la main-d'œuvre étrangère, **vous devez prévoir de 20 à 26 semaines avant l'arrivée prévue des TET**, tant dans le cadre du Programme pour les travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) ou du Volet agricole (VA).

Défis et ressources

Les services TET permettent aux agriculteurs de recruter des travailleurs qualifiés, garantissant ainsi le bon déroulement des saisons agricoles. Toutefois, ces services peuvent être freinés par la complexité des démarches administratives et financières, ainsi que par des défis logistiques, notamment l'accueil et le logement des travailleurs étrangers, qui doit être fourni par l'employeur.

Pour plus d'information :
Kathleen Bélanger
Téléphone : 418 542-5666, poste 260
kathleenbelanger@upa.qc.ca



MERCI à nos
généreux partenaires!!



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

193, AV. ST-ALPHONSE, ST-BRUNO

418-343-2807

418-487-7341

www.jamcoentrepreneur.com

LES ENTREPRISES JAMCO

UNE RÉFÉRENCE DANS LE
SECTEUR AGRICOLE

- Construction d'étable neuve et agrandissement de bâtiment existant
- Fosse à fumier
- Silo couloir (Bunker)
- Bétonnage en tout genre



Disponible à tout
bout de champ

Marilyn Girard, agr.
581 230-9948
marilyn.girard@bnc.ca

Véronique Villeneuve, agr.
581 574-2442
veronique.villeneuve@bnc.ca

 BANQUE
NATIONALE



Collège
d'Alma

ADN CPA

Régis Fontaine, CPA auditeur
Associé

TEL : (418) 542-6457
Fax : (418) 542-7412
www.adncpa.ca

2235 rue St-Jacques, Jonquière, G7X 5X3



Samuel Dulac
Conseiller en Agroenvironnement

Agroforesterie et résilience climatique : Un atout pour l'agriculture du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Dans mon dernier article, il a été question de l'agroforesterie, plus particulièrement des systèmes agroforestiers intercalaires et de leur impact sur la dynamique du carbone dans les sols agricoles.

Toutefois, les différents systèmes agroforestiers au Québec offrent une multitude d'impacts positifs pour aider les producteurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean à renforcer leur résilience face aux changements climatiques. D'ailleurs, selon les dernières données compilées par Agriculmat, la région devra affronter plusieurs perturbations climatiques d'ici 2050, notamment :

- Une diminution en pourcentage de la couverture ou de l'accumulation de neige au sol en hiver pouvant atteindre 25 %, affectant la survie des céréales d'automne et des prairies, tout en augmentant le risque d'érosion au printemps.
- Une augmentation de la température moyenne annuelle de 2,5 °C prolongeant la saison agricole d'un mois, mais accentuant les périodes de canicule (jusqu'à 10 jours), ce qui nuira aux cultures et aux animaux d'élevage. Cette hausse des températures favorisera une plus grande évapotranspiration et un déficit hydrique accru.
- Une augmentation de la mortalité des cultures en raison d'une présence accrue de ravageurs, due à des hivers plus doux.



-25%
DE NEIGE AU SOL
AU MAXIMUM

2050 : 1,7 m
(de 2,1 m à 1,2 m)

Historique : 2,3 m



AUGMENTATION DE LA
TEMPÉRATURE MOYENNE
ANNUELLE DE 2,8 °C

2050 : 4,7 °C (de 3,5 à 5,5 °C)

Historique (1981-2010) : 1,9 °C



+10 JOURS AVEC
UNE TEMPÉRATURE
MAXIMALE > 30 °C

2050 : 13 jours
(de 6 à 22 jours)

Historique : 3 jours

Cependant, les dernières études scientifiques en lien avec l'agroforesterie au Québec laissent présager plusieurs impacts positifs de cette pratique pour les producteurs agricoles.

1. Régulation du microclimat

Les systèmes agroforestiers influencent positivement les conditions climatiques locales. En créant des microclimats, ils atténuent le stress hydrique et réduisent la vitesse du vent de 30 à 50 % jusqu'à 20 m des rangées d'arbres, et peuvent avoir un impact positif jusqu'à 10 fois la hauteur des arbres. Cette réduction de la vitesse du vent diminue l'évaporation de l'eau dans le sol, conservant ainsi l'humidité et réduisant les écarts de température, ce qui aide à limiter la transpiration des plantes durant les périodes de chaleur (Hébert et al., 2024).

De plus, ces systèmes contribuent à la conservation du couvert neigeux, réduisant les pertes de neige jusqu'à 30 %. Cette neige agit comme un isolant naturel, protégeant les cultures contre le froid et le vent, essentiels pour leur survie au printemps. Une porosité d'environ 50 % dans la rangée d'arbres est idéale pour optimiser cette couverture neigeuse.

2. Amélioration de la santé des sols

Les systèmes agroforestiers augmentent la matière organique dans le sol grâce à la biomasse aérienne et souterraine. Cet apport améliore la rétention d'eau et la résilience en période de sécheresse, la matière organique agissant comme une éponge pour conserver l'eau plus longtemps.

De plus, les racines des arbres favorisent la stabilité du sol et augmentent sa capacité d'infiltration, réduisant ainsi le ruissellement au printemps.

3. Biodiversité et régulation des ravageurs

Les systèmes agroforestiers, grâce à leur microclimat et à la diversité des habitats qu'ils créent, favorisent une biodiversité accrue. Un système multispécifique offre notamment une plus grande variété d'habitats pour les organismes vivants. Une étude en Montérégie a montré que les haies et bandes boisées favorisent la présence des ennemis naturels des ravageurs, réduisant ainsi les pressions exercées par les insectes nuisibles sur les cultures de maïs, de soya et de blé (Cadieux, 2022).

Il est conseillé de favoriser une grande diversité florale, en incluant plusieurs espèces de plantes indigènes au pied des arbres, pour optimiser la régulation des ravageurs. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, une plus grande diversité n'entraîne pas une augmentation des ravageurs, mais plutôt une meilleure régulation par les prédateurs naturels.

Les systèmes agroforestiers offrent un potentiel considérable pour améliorer la résilience des agroécosystèmes face aux changements climatiques. Leur adoption, bien que marginale au Québec, mérite d'être encouragée. En intégrant progressivement ces systèmes dans les paysages agricoles, nous pourrions créer des exploitations durables, productives et résilientes, mieux préparées à affronter les défis climatiques à venir. L'agroforesterie représente donc une solution concrète et viable pour assurer l'avenir de l'agriculture au Québec.

Samuel

Pour approfondir les connaissances

1- Comment conserver les organismes bénéfiques près des cultures de maïs, de soya et de blé en Montérégie

2- L'agroforesterie au bénéfice du microclimat : un atout face aux changements climatiques.

3- Plan d'adaptation de l'agriculture du Saguenay–Lac-Saint-Jean aux changements climatiques

4- Dynamique spatiale et temporelle du microclimat, de l'eau du sol et de la productivité fourragère en système agroforestier intercalaire

5- Vers l'adaptation : synthèse des connaissances sur les changements climatiques au Québec

**MERCI à nos
généreux partenaires!!**

CÔTÉ PETERSEN

CABINET D'EXPERTISE EN RÈGLEMENT DE SINISTRES

ERIC CÔTÉ, EXPERT EN SINISTRES
ericcote@expertisescp.ca

812, boul. du Saguenay Est Chicoutimi (Québec) G7H 1L4

T 418 693-0437 F 418 693-7933

Dufour

Les Entreprises Dufour
Votre partenaire 100% régional

Dany Dufour

130, principale
St-Eugène-d'Argenteay
GOW 1B0

Bureau : 418.276.1478 poste 230
Cellulaire : 418.218.1473

dany@lesentreprisesdufour.com

GRUPE **ALCO**

**Les meilleurs choisissent
les meilleurs!**

INGÉNIEURS EXPERTS-CONSEILS

DESIGN DE BÂTIMENT AGRICOLE

- Conception d'aménagement et réaménagement de bâtiment
- Étude de faisabilité
- Design et plan de bâtiment
- Surveillance et/ou suivi de chantier

ENVIRONNEMENT ET AGRONOMIE

- Design et plan de structure d'entreposage
- Surveillance
- Demande d'autorisation ministérielle
- Déclaration de conformité
- Gestion de l'eau en milieu agricole

PARTOUT AU QUÉBEC!

BUREAU NOTRE-DAME

201, rue St-Félix
Bon-Conseil, Québec J0C 1A0
Tél. : 819 204-1184

BUREAU LÉVIS

15, rue de l'Aréna
Lévis, Québec G6J 0B1
Tél. : 418 496-7474

BUREAU ALMA

2204, rue Scott Ouest
Alma, Québec G8C 1A9
Tél. : 418 487-3758

COURRIEL :

info@groupealco.ca



Gauthier Debuyscher
Agronome

L'agriculture en littoral, qu'est-ce que c'est ? Quels changements pour ma ferme ?

Depuis 2022, le gouvernement du Québec a rédigé un nouveau texte visant à modifier les conditions d'agriculture dans les zones bordant les milieux hydriques tels que les cours d'eau, les marais ou les lacs.

Auparavant, la notion de limite des hautes eaux était universelle à tous les milieux hydriques et les mêmes mesures s'appliquaient. Ainsi, chaque parcelle agricole adjacente à un milieu hydrique, qu'elle soit en culture ou en pâturage, se voyait retirer une largeur de 3 m à partir de la ligne des hautes eaux dans le cas des cours d'eau et une largeur de 1 m dans le cas des fossés.

Dorénavant, la notion de limite des hautes eaux a été remplacée par celle de limite du littoral. Cette notion permet d'introduire la dynamique des crues à récurrence 0-2 ans dans tous les milieux hydriques. Ainsi, chaque parcelle qui borde un milieu hydrique possède un littoral. Toutefois, s'il y a présence de crue (peu importe le moment de l'année) soit à chaque année ou tous les deux ans (ou une combinaison des deux), la parcelle se voit ajouter des contraintes spécifiques.

Tout d'abord, qu'est-ce que la zone de littoral ?

La zone de littoral correspond à la partie d'un lac ou d'un cours d'eau qui s'étend à partir de la ligne qui la sépare de la rive vers le centre du plan d'eau. Il s'agit de la zone submergée temporairement lors d'une crue. Cette zone peut être, soit sur la berge immédiate du milieu (la grande majorité des milieux hydriques de la région sont dans ce cas-là), c'est-à-dire que l'eau ne parvient pas jusqu'aux champs. Soit cette zone s'étale sur une partie d'une parcelle et recouvre alors la surface du sol qu'il soit en culture ou non, c'est-à-dire là où l'on pratique l'agriculture (Figure 1).

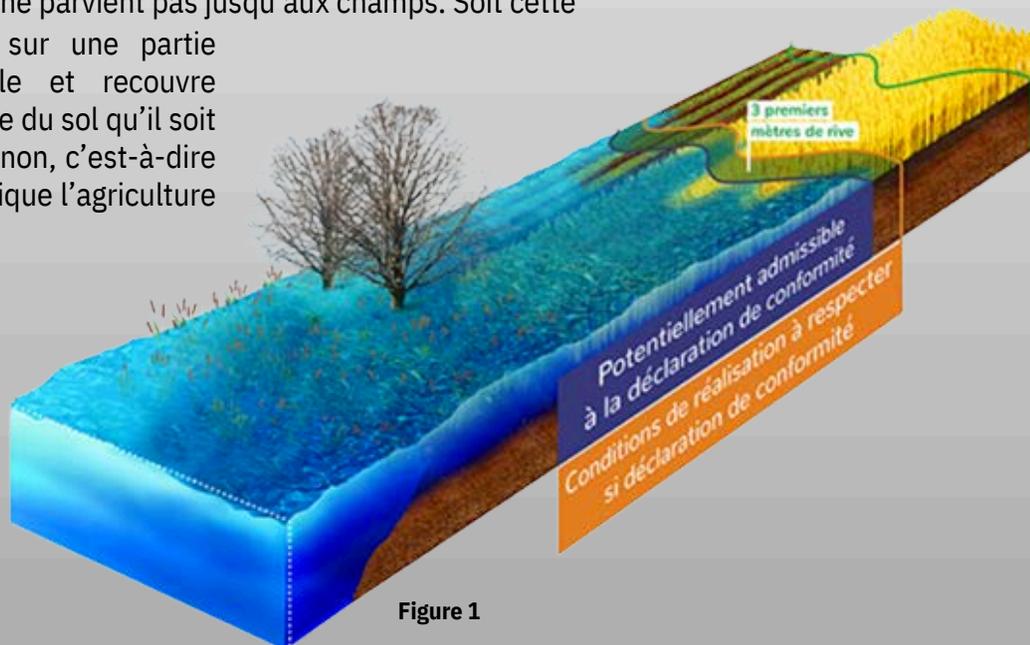


Figure 1

Comment délimiter cette zone ?

La zone de littoral peut se délimiter de plusieurs manières. La première étant une délimitation par les instances publiques comme le MELCCFP - Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ou les MRC qui, selon les cartes disponibles, établissent un tracé des crues.

La deuxième se fait par l'intermédiaire d'un professionnel qui, lors d'une visite terrain, évaluera à travers des indices botaniques et/ou biophysiques et/ou hydrauliques la zone concernée. Enfin, la dernière méthode, qui doit être réalisée que si les premières méthodes n'ont pas été réalisées et/ou non disponibles, correspond à déterminer la zone de crue en fonction des observations de l'exploitant agricole.

Il est important de savoir que même si une zone de littoral n'est pas encore répertoriée, il est de la responsabilité de l'exploitant de déclarer la limite des crues à travers une déclaration de conformité.

Poursuivre l'agriculture en littoral

Il sera encore possible de pratiquer l'agriculture sur les zones de littoral mais des contraintes s'appliquent. Afin de pouvoir continuer d'exploiter ces zones spécifiques, chaque exploitant qui cultive des surfaces en littoral (qu'elles soient déjà répertoriées ou non) est tenu de produire une déclaration de conformité au moins 30 jours avant le début des travaux aux champs. À défaut, les zones en littoral seront réputées non cultivables à l'avenir.

La déclaration de conformité doit être réalisée de concert avec votre conseiller en agroenvironnement qui doit remplir une déclaration du professionnel.

Quelles sont les nouveautés réglementaires en littoral ?

De nombreuses exigences dans la zone de littoral, mais aussi dans les 3 premiers mètres de la rive du littoral ont vu le jour avec ces changements réglementaires. Elles concernent entre autres les applications de pesticides, de matières fertilisantes, le pâturage, les cultures de couverture et la présence de bandes végétalisées.

Dans le but d'alléger le texte, nous vous invitons à vous rendre sur le site du gouvernement du Québec ou à contacter votre conseiller en agroenvironnement afin d'en apprendre plus sur les nouveautés réglementaires.

Que faire si mon entreprise possède des surfaces en littoral ?

Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller qui saura vous guider dans le processus de mise en conformité de votre exploitation.

Gauthier

Démystifier les traitements de semences et les vers fil-de-fer

En octobre dernier, Émy, agronome au volet agroenvironnement, a publié un article sur la [réglementation visant les traitements de semences](#) dont l'objectif était de démystifier les traitements de semences insecticides et les vers fil-de-fer. Pour faire suite à cet article, Émy et son équipe ont travaillé à la réalisation d'une [fiche synthèse](#) que vous pouvez dès à présent consulter sur le site du GMA.

Pour plus d'informations, consultez votre volet agroenvironnement !

L'équipe Agro

DÉMYSTIFIER

LES TRAITEMENTS DE SEMENCES ET LES VERS FIL-DE-FER



Le 1 août 2025, il y aura modification à la réglementation visant les traitements de semences. À compter de cette date, tous les insecticides qui enrobent les semences (sauf les biopesticides), seront inclus dans la classe 3A (Depuis 2018, cette classe encadrait les insecticides de la famille des néonicotinoïdes). Ainsi, il sera obligatoire d'obtenir une justification et une recommandation agronomique pour l'utilisation des traitements de semences insecticides.

Comment ça fonctionne les traitements de semences insecticides?

Les insecticides utilisés pour traiter les semences de maïs sont des produits appliqués en enrobage des semences. Ces insecticides visent les insectes qui s'attaquent aux semences et aux jeunes plantules, notamment le vers fil-de-fer, considéré comme le principal ravageur du maïs en début de saison.

Les insecticides utilisés pour traiter les semences sont partiellement absorbés par les racines de la plantule. Mais, une partie importante du produit se perd dans l'environnement et dans le sol, n'ayant pu être absorbé par la plante.

La durée de l'efficacité des traitements de semence insecticide est courte. De plus, plusieurs facteurs peuvent influencer leur efficacité et leur durée, tels que les conditions météorologiques suivant le semis (ex. : pluies abondantes, sécheresse, froid), la pression des ravageurs, les espèces présentes, etc. Les insecticides qui enrobent les semences sont hautement solubles dans l'eau.

Notons que les insecticides enrobant les semences ne tuent pas les vers fil-de-fer, mais agissent plutôt en les rendant temporairement immobiles sans nécessairement réduire leur population. Donc, même dans un champ avec des semences traitées, des dommages de ravageurs des semis peuvent être observés.

Les coupables ; les vers fil-de-fer!

Les vers fil-de-fer (VFF), aussi appelés larves de taupins, sont des insectes pouvant être nuisibles pour les grandes cultures comme le maïs et les céréales. Ceux-ci s'attaquent aux semences et aux jeunes plantules.

Les facteurs de risques à considérer

Le facteur prédominant qui indique un risque de dommages à la culture sur une parcelle donnée est un historique d'infestations.

Toutefois, l'évaluation du risque repose sur une combinaison des facteurs ci-dessous, sans ordre d'importance;

-Région agricole : Certaines régions du Québec peuvent présenter une plus forte abondance de VFF en raison du paysage, des types de rotation des cultures et des conditions climatiques. Au Saguenay Lac-St-Jean, aucun seuil d'intervention n'a été atteint entre 2011 et 2023 (données du réseau d'avertissement phytosanitaire, MAPAQ).

-Type de sol : Les sols organiques et les sols minéraux de texture légère à moyenne peuvent abriter des populations de VFF plus importantes. Les risques sont très faibles dans les sols argileux.

-Taux de matière organique : Les champs avec un taux de matière organique relativement élevé sont plus à risque d'héberger des VFF, car ceux-ci peuvent s'en nourrir.

-Précédant culturaux : Les parcelles sur retour de prairies de graminées ou de céréales, et les parcelles en monoculture de maïs (plus de 3 ans en maïs continu), peuvent abriter une plus grande population de VFF. Selon les études, les champs en alternance maïs-soya présentent généralement peu de VFF.

Diminuer les populations de VFF

La rotation des cultures et l'amélioration de la santé des sols, est l'un des moyens les plus efficaces de diminuer les populations de VFF dans un champ. Réaliser le semis à la bonne profondeur et dans des conditions favorables à une levée rapide et uniforme contribuent également à protéger la culture des dommages. On veut contrôler les mauvaises herbes de graminées et favoriser une bonne biodiversité de manière à augmenter les ennemis naturels. Certaines cultures, telles que le soya, la moutarde brune et le sarrasin sont moins attractives.

Quels sont les risques chez nous ?

Le VFF cause peu de dommages dans les champs au Québec et les éléments de risques sont bien connus. Même s'il est fréquent de trouver des VFF dans les champs du Québec, les seuils économiques justifiant une intervention avec un traitement de semence insecticide sont rarement atteints. Sur 834 champs dépistés dans le cadre du RAP sur une période de 13 ans (2011-2023), 9 % atteignaient un seuil. C'est-à-dire que 91 % des champs dépistés n'ont pas atteint le seuil économique d'intervention! Et, les données du RAP ne démontrent pas que les populations sont en augmentation. Finalement, les dépistages effectués depuis plusieurs années partout à travers la province démontrent que l'utilisation des insecticides est non justifiée dans environ 95 % des cas.

À l'été 2025, le dépistage du VFF dans les parcelles est important pour documenter les risques sur la ferme.

On veut recueillir un maximum d'informations pour pouvoir appuyer la justification et recommandation agronomique de votre agronome !!

GMA Groupe multiconseil agricole
Saguenay-Lac-Saint-Jean

MERCI à nos
généreux partenaires!!



DRAINAGE
Julien Adam & Fils

Depuis 1980

David Gauthier
418 251-1552
drainage.julienadam@hotmail.com

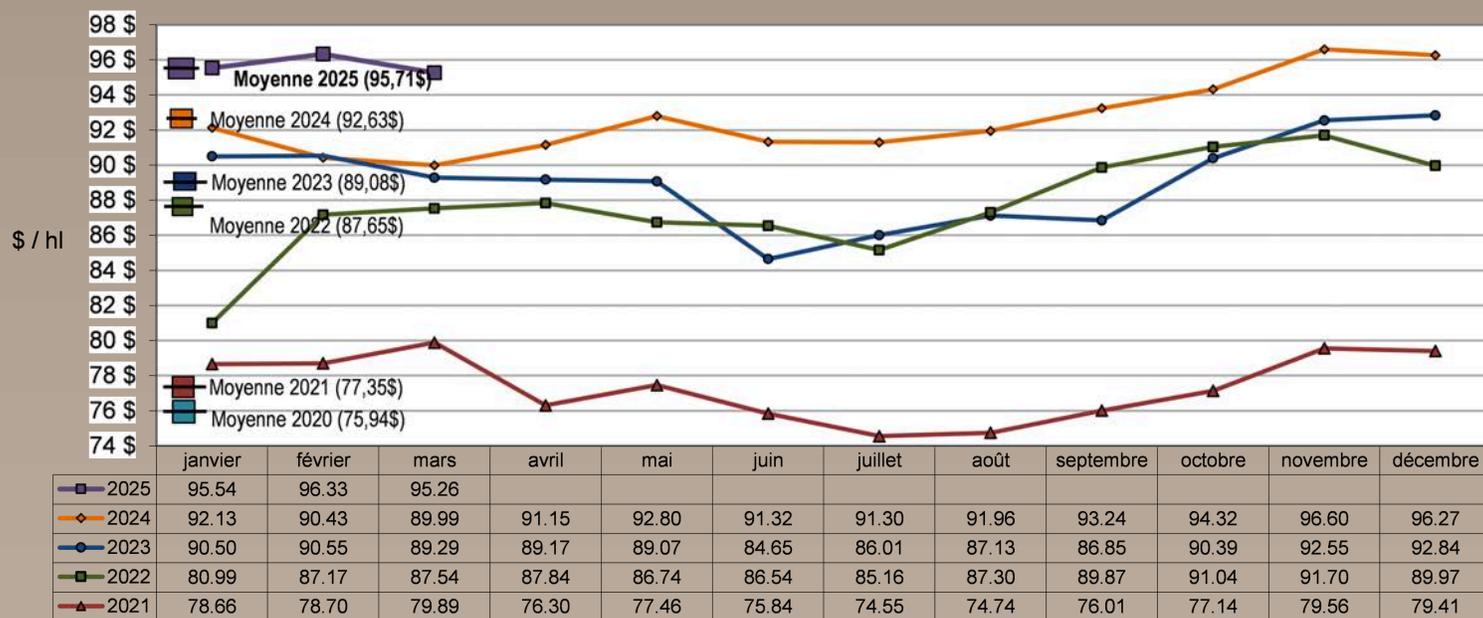




Pierre Gagnon
Agronome

Statistiques

Évolution du prix net du lait Prix payé aux producteurs selon la moyenne mensuelle des composantes provinciales



N'eût été l'augmentation du coût du transport et de l'augmentation du ratio SNG/G, le prix du lait de mars serait resté le même qu'en février. On continue d'observer une nette amélioration du prix sur une période de 12 mois. Déjà après les trois premiers mois de 2025, la moyenne sur 12 mois a augmenté de 1,22\$/hl.

Le point sur les taux d'intérêt

En 12 mois le taux préférentiel a diminué de 2,25% (il était à 7,2% en avril 2024) alors que les taux hypothécaires ont diminué beaucoup moins rapidement (-1,55% pour le taux un an, -0.45% pour celui de 5 ans). Avec l'incertitude économique actuelle, la Banque du Canada a décidé de laisser son taux directeur inchangé

en avril après 7 baisses consécutives (il y a annonce par la BDC tous les 2 mois). On peut tout de même s'attendre à d'autres baisses de taux dans les prochains mois.

| Taux hypothécaires | Au 22 avril 2025 | Au 19 février 2025 | Au 12 avril 2024 |
|--------------------|------------------|--------------------|------------------|
| 1 an | 6,29 | 6,99 | 7,84 |
| 3 ans | 6,29 | 6,39 | 6,99 |
| 5 ans | 6,39 | 6,39 | 6,84 |

Taux préférentiel au 22 avril 2025: 4,95%

Prix offerts aux producteurs du Québec pour la récolte 2024 selon la période de livraison

| Livraison | Orge | Avoine | Canola | Blé fourrager | Blé panifiable | Maïs | Soya |
|--------------|------|--------|--------|------------------|-------------------|------|------|
| Avril 2025 | 226 | ND | 635 | 300 | ND | 272 | 474 |
| Février 2025 | 275 | 243 | ND | 331 | ND | 270 | 521 |

Source: SRDI des PGQ, 22 avril 2025.

Il n'y a que très peu de facteurs qui peuvent favoriser une hausse des prix dans les prochains mois. Les producteurs québécois ont donc réagi à ces signaux dans leurs intentions de semis pour 2025. Toutes les principales cultures devraient connaître une diminution de leurs superficies ensemencées à l'exception du blé. La plus grande baisse en termes de superficie devrait s'observer dans le soya, mais en pourcentage sur les superficies de 2024 c'est dans le canola (-33%) et dans l'avoine (-12%) qu'on devrait connaître les diminutions les plus importantes. On peut se consoler, du moins pour les productions admissibles, avec le fait que l'ASRA va jouer son rôle afin de compenser partiellement la baisse du prix du marché par rapport au coût de production.

Transactions au SCVQ

| Période | Offres SCVQ | | Qté achat comblée | 1e étape kg /jour | 2e étape % |
|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------------|----------------------|---------------|
| | Vente kg /jour | Achat kg /jour | | | |
| Avril 2025 | 501 | 23 552 | 2,1% | 0,14 | 1,1% |
| Mars 2025 | 550 | 22 319 | 2,5% | 0,15 | 1,1% |
| Février 2025 | 749 | 21 032 | 3,6% | 0,23 | 1,6% |
| Moyenne 12 mois | 648 | 20 033 | 3,2% | 0,22 | 1,6% |

La quantité annuelle qui a pu être acquise est très stable depuis les 6 derniers mois malgré les fluctuations mensuelles. Dans les 12 derniers mois, la proportion acquise a atteint un maximum en décembre 2024 (4,3%) et un minimum en juillet 2024 (0,9%). Ce qui retient l'attention cependant, c'est que les offres d'achat des deux dernières ventes font partie des 5 plus grandes offres d'achat depuis 2018, ce qui indique que le pourcentage comblé ne devrait pas s'accroître énormément dans les prochains mois, mais aurait tendance à diminuer. Pour les 12 derniers mois, un producteur de 70 kg/jour misant chaque mois a pu acheter 4,0 kg/jour (+ 6%) au cours de la dernière année alors que cette quantité s'est élevée à 5,5 kg-jour (+ 4%) pour un producteur de 150 kg/jour.

Pierre

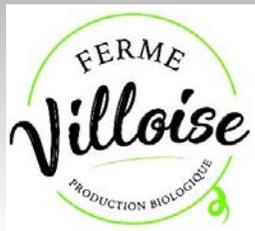
**Produits locaux offerts
par nos membres**



Producteur de farine et légumineuses



Producteur de viande



Laiterie



Grossiste fruitier



**Produits locaux offerts
par nos membres**



Fromagerie



Légumes et petits fruits



**Vous êtes transformateur et
membre du GMA et votre logo
n'apparaît pas sur ces pages?**

**Pour faire ajouter votre logo,
communiquez avec l'équipe du
journal!**

(418) 679-5661 poste 251 Marc
(418) 547-9191 poste 262 Alexandra

La correction et le montage visuel de cette édition
du journal *Le Récolteur*
ont été passionnément réalisés par



A business card for Johanne Roberge. On the left is a circular logo with the word 'Kolabo' in a stylized script and 'Collaboratrice virtuelle' below it. To the right, the name 'Johanne Roberge' is written in a large, elegant cursive font. Below the name, the text reads 'Correction, conception visuelle, bonne humeur et bien plus!'. At the bottom left is the email address 'makolabo.johanne@gmail.com' and at the bottom right is a mobile phone icon followed by the number '450-558-5227'. A small Facebook 'f' icon is positioned above the phone number. A stack of papers is visible behind the card on the right side.

Kolabo
Collaboratrice virtuelle

Johanne Roberge

Correction,
conception visuelle,
bonne humeur et
bien plus!

makolabo.johanne@gmail.com

  450-558-5227